

Le 25 septembre 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-296

Enseignement supérieur, Recherche, Formation

Convention de partenariat
avec le Groupe scolaire Albert Thomas

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	03 OCT. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment les compétences facultatives « Enseignement Supérieur, Recherche, Formation » et « Numérique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver les conventions de « coopération » sans engagement financier, en numéraire et en nature, de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 15 décembre 2022 fixant les tarifs d'utilisation des services de l'Espace Numérique au 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant que les médiateurs numériques de l'Espace Numérique de Roannais Agglomération ont la capacité de mener des actions de préventions et de sensibilisation aux outils et aux usages numériques pour tout public : établissements scolaires, centres sociaux, universités... ;

Considérant que le Groupe Scolaire Albert Thomas souhaite sensibiliser ses élèves au thème du CYBER HARCELEMENT et souhaite contractualiser avec ROANNAIS AGGLOMERATION pour la prestation susmentionnée ;

DECIDE

- D'approuver la convention de partenariat avec le Groupe Scolaire Albert Thomas pour l'année scolaire 2023 - 2024 ;
- D'approuver l'intervention d'un médiateur numérique de l'Espace Numérique dans l'établissement demandeur dans le cadre du thème CYBER HARCELEMENT ;
- De préciser que le médiateur interviendra auprès de 13 classes, maximum, du Groupe Scolaire Albert Thomas à raison de 2 heures par classe ;
- De préciser que ces interventions seront tarifées selon les tarifs en vigueur à la date de la (ou des) facturation(s).

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,
Yves NICOLIN,
Maire de Roanne